



attestation de témoin

Par **manon16@**, le **09/04/2025** à **11:27**

Bonjour,

je fais appel à la décision du JAF pour la garde de mon fils. Au premier jugement devant le JAF, mon ex conjoint a donné des attestations de témoin faites par sa famille qui datent de Mai 2024. Et pour l'appel, monsieur réutilise exactement les mêmes attestations de témoin. Je voulais savoir si elles étaient valables ? De plus, son père a fait une erreur sur la date du jour où il l'a écrite (20/05/1958). Je tiens à préciser que sa date de naissance est le 25/05/1958.

Bonne journée

merci d'avance pour vos retours

Par **Lingénu**, le **09/04/2025** à **12:12**

Bonjour,

Si ces attestations ne sont pas fausses, elles sont valables.

Ensuite, c'est au juge qu'il appartient d'apprécier ce qu'il doit en conclure.

L'erreur sur la date de naissance n'est qu'une erreur de plume qui n'introduit aucune ambiguïté. Elle est donc sans conséquence.

Par **Isadore**, le **09/04/2025** à **12:47**

Bonjour,

A moins qu'il ne s'agisse de rapporter des faits très graves dont les personnes ont été directement témoins, le JAF accorde rarement de l'importance aux attestations des proches. Le contenu peut être deviné d'avance.

Tout ce qu'elles prouvent en général c'est l'existence d'un conflit.

Des attestations de personnes sans lien familial ou amical avec les parties (infirmier, instituteur) ont plus de poids.

Par **manon16@**, le **09/04/2025** à **21:04**

Bonsoir,

D'abord merci pour vos réponses.

Ce qu'il faut savoir aussi, c'est que j'ai perdu au jaf, car mon 1er avocat ne m'a pas demandée de pièces. Cette fois, j'ai donnée des attestations avec des dates et des faits très précis, du genre : une fois alors j'avais rendez-vous, j'ai demander à ma maman de passer jeter un œil, elle a trouvée notre fils avec une couche souillée à pleurer dans son berceau pendant que son papa était devant la télé à manger du saucisson. Une attestation de son ancien employeur qui explique qu'il avait laissé seul son groupe d'éveil musical (4 à 6 ans) au 1er etage du bâtiment pour aller chercher un café au Macdonald à 200m. De plus, le papa est bipolaire, il a fait n'importe quoi avec son traitement a partir du 4eme mois de grossesse.

Comme je l'ai dit au début du message j'ai perdu au jaf, je crains de perdre à l'appel

Bonne soirée